



Ordre du jour de la 48e session du CSA

Doc N° : BurAG/2021/03/04/01

48e session extraordinaire du CSA : Ordre du jour provisoire du 4 juin 2021

Gestion du temps

La 48e session extraordinaire du CSA offre l'occasion d'un dialogue et d'une interaction significatifs en vue de l'approbation des recommandations politiques sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes.

Les délégués sont invités à veiller à ce que leurs interventions soient succinctes (trois minutes maximum) et portent sur le point objet de la discussion. Aucune déclaration formelle longue n'est prévue. Un système de feux tricolores sera mis en place afin d'aider les délégués à gérer leur temps.

Il est demandé aux délégués d'envoyer leurs déclarations par courriel à l'adresse cfs@fao.org ; ces dernières sont publiées dans la rubrique Déclarations de la page de la 48e session du CSA (en langue originale).

Dans l'hypothèse où la délégation d'un État membre inclurait des participants de haut niveau (ex. : Ministre, Vice-Ministre, Secrétaire d'État (ou équivalents)), le Secrétariat devrait en être informé afin que la priorité lui soit donnée lors des prises de parole.

I. Questions d'organisation

- a) Adoption de l'ordre du jour (*pour décision*)
- b) Membres du Comité (*pour information*)

Documents d'information :

- Ordre du jour provisoire de la 48e session du CSA
- Membres

II. Adoption des recommandations politiques sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes (*pour décision*)

Suite à des consultations et des négociations multipartites inclusives, la version finale des recommandations politiques sur les approches agroécologiques et autres approches innovantes sera présentée à la plénière du CSA pour examen et approbation.

Déclarations d'ouverture par les personnes suivantes ou leurs représentants :

- Président du CSA
- Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Président du Fonds international de développement agricole
- Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial
- Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE)



Ordre du jour provisoire de la 48e session du CSA

Documents d'information :

- Recommandations politiques sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes
- Recommandations politiques sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes - projet de décision

III. [Rapport de la session](#)

- a) Adoption du rapport final (pour décision)